

## PROCÈS VERBAL D'ADMISSION

### DU CONCOURS SUR TITRES DE MONITEUR ÉDUCATEUR

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres de Moniteur-éducateur ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2024 ;

Après délibération, le jury, réuni le 18 juillet 2024, déclare admises par ordre de mérite :

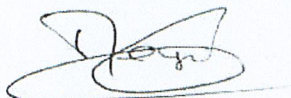
- NESSAOUDI Sonia
- STÉCULA Magalie

Chartres, le 18 juillet 2024

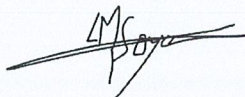
#### Signatures des membres du jury



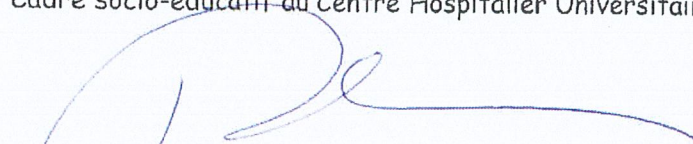
Madame Nathalie MEYER-ROSSI,  
Responsable du développement social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Monsieur Louis-Marie DE SOYE,  
Directeur-Adjoint de la Fondation d'Aligre à Lèves ;



Monsieur Philippe RABATÉ,  
Cadre socio-éducatif au Centre Hospitalier Universitaire de Tours ;



Madame Emilie GUILLOU,  
Monitrice-éducatrice principale au Foyer de vie Gérard Vivien de Courville sur Eure

